

Œuvres d' Amadu Hammadi Bubu Une lecture analytique

Dr. Hamadou BOLY, Laboratoire de Recherche sur le Monde Arabe – Musulman
(LaRMA) ULSHB - FLSL Bamako – Mali
E mail ahmadboly2023@gmail.com

المخلص

تتبع هذه الدراسة الرحلة العلمية للشيخ، وخاصة أعماله التأليفية ونطاق محتواها. وأثبتت أنّ الشيخ أمادو ألف كتاباً نفيساً بعنوان (الاضطرار إلى الله لإخماد بعض ما توقّد من البدع وإحياء بعض ما ندرس من السنن) وأفادت الدراسة أنّ له مكتوباً آخر بمنزلة رسالة توجيهية إرشادية بعنوان: (نصيحة الشيخ أحمد بن محمد أمير المؤمنين) ركّز الشيخ في حياته على البناء الروحي للمواطنين، ولم يكن لديه الوقت الكافي لتكريس نفسه للقضايا العلمية. ومهما كان الأمر فقد اهتم الشيخ بنشر العلم والمعرفة، غالباً عن طريق التعليم وتارة أخرى عن طريق التأليف.

Résumé

L'une des figures marquantes du 19^{ème} siècle fut le fondateur de la Dina, Āmadu Ḥammadi Bubu. Cette étude retrace le parcours intellectuel du cheik et notamment ses ouvrages rédigés et la portée de leur contenu. Elle a mis en exergue que le cheik Amadu rédigea un ouvrage intitulé (Al-iḍṭirār 'ilā Allāh fī iḥmād ba'd mā tawaqqad min al-bida' wa iḥyā' ba'd mā indarasa min al-sunan:

S'en remettre à Dieu pour éteindre les innovations religieuses et ressusciter les sunnas disparues) consacré à l'orthodoxie musulmane, et un autre considéré comme une missive vouée aux conseils intitulée : (Naṣīḥat al-ṣayḥ Aḥmad ibn Muḥammad 'amīr al-mu'minīn : conseil du cheik Aḥmad ibn Muḥammad émir des croyants). Le cheik mit l'accent sur la construction spirituelle des citoyens et n'eut pas assez du temps pour se consacrer aux choses intellectuelles. Quoiqu'il en soit le cheik se soucia de propager le savoir souvent par éducation et parfois par écrit.

Introduction

Une des figures marquantes du 19^{ème} siècle fut le fondateur de la Dina, Āmadu Ḥammadi Bubu. Dans cette étude, nous allons retracer le parcours intellectuel du cheik et notamment ses ouvrages rédigés et la portée de leur contenu. Pour ce faire, nous avons réparti cet article en deux axes avec une conclusion. Le premier chapitre portera sur la biographie concise du cheik, et le deuxième chapitre étudiera les ouvrages qu'il rédigea lui-même. Puis la conclusion résumera et contiendra les résultats acquis.

Axe 1. La biographie concise du cheik Āmadu (m.1845) fondateur du régime musulman du Macina

Āmadu Ḥammadi est né à Malanafal, un village situé à 20 kilomètre de Tétenkou, cercle de Mopti. La date de sa naissance fait l'objet de divergences entre les historiens, celles retenues sont 1773, 1775, 1776. D'après la tradition locale, consignée dans une source devenue

indispensable pour l'histoire de cette époque « *L'Empire peul du Macina* », les dates de 1775 et 1776 demeurent les plus plausibles, tout en hésitant à en désigner une.¹

Selon les historiens du Mali, les étapes d'apprentissage à son époque consistaient, comme l'affirme B. Sanankoua², à apprendre d'abord dans sa région natale et ses alentours ; une seconde étape nécessitait que le disciple se rende à Djenné ; enfin, la formation supérieure ultime s'achevait à Tombouctou, puis, probablement, lors du pèlerinage à la Mecque. La formation d'Āmadu ne dépassa pas celle de Djenné. Il n'a donc pas reçu de formation très poussée quand il fut le commandeur des croyants, *Amīr al-mu'minīn*, mais il eut recours à l'autodidactie pour achever sa formation lors de son règne.

Après avoir mémorisé et écrit par cœur tout le Coran, il s'orienta vers les sciences religieuses dispensées par Alfā Āmadu, l'imam de Sono, un village proche de Djenné. Il fut par la suite initié à la *tarīqa* Qādiriyya par un soufi, Kabara Farma, dont l'histoire nous est très sommairement connue. Ce maître spirituel marqua considérablement sa vie religieuse. Il lui fit découvrir les ouvrages des grands mystiques comme cheikh Abd al-Qādir al-Ġīlānī qu'il admira et dont les enseignements l'influencèrent grandement.

Suite à son rêve durant lequel il vit qu'un Etat musulman serait bientôt fondé au Mali, il rentra en *ḥalwa* (retraite spirituelle) et y passa, dit Amadou Hampaté Ba, quatre mois sans communiquer avec personne. Il finit par avoir la certitude, par un dévoilement spirituel, *kašf*, qu'il serait le fondateur de ce dit Etat. Dès lors, il commença à préparer le terrain pour affronter d'abord les païens puis les musulmans qu'il jugeait hypocrites. Il reçut l'appui spirituel des maîtres qādirīs de son époque, cheikh Usmān Dan Fodio, le guide suprême de la Qādiriyya du Nigeria.

La première bataille livrée fut celle de Nukuma en 1818. Les idolâtres et leurs alliés furent sévèrement défaits, cheikh Āmadu et ses alliés remportant victorieusement la bataille. Ce fut le début de l'instauration d'un Etat musulman, localement appelé « Dīna », c'est-à-dire « la religion » en langue peule, un mot arabe un peu déformé. A cet égard, il fonda une nouvelle capitale qu'il appela « Ḥamdallahi », qui signifie « louange à Dieu ».

Cheikh Āmadu instaura la *ṣarī'a* dans son nouvel Etat et l'appliqua avec détermination et fermeté. Le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire appartenait à un grand Conseil appelé en

¹ BÂ Amadou Hampaté et J. DAGET, *L'Empire peul du Macina*, Paris, éd. Mouton et Colaye, 1962, p.20.

² Bintou SANANKOUA, *Un empire peul au XIXème siècle : la Diina du Maasina*, Paris, éd. Karthala, 1990, p. 34.

peul « *Batu mawdo* » de quarante marabouts assistés par soixante arbitres suppléants, ainsi qu'à un Conseil privé de trois personnes dont cheikh Āmadu qui prit le deuxième titre « *Amīr al-Mu'minīn* », commandeur des croyants, et de deux autres conseillers choisis dans le grand Conseil. Donc son régime était loin d'être totalitaire. Il veillait à ce qu'aucune décision allant à l'encontre de *ṣarī'a* ne soit prise. Cette organisation administrative permit à son régime musulman instauré de régner environ un demi-siècle (1818-1862).

Cheikh Āmadu mit l'accent sur l'instruction et l'éducation des habitants de son Etat, après avoir mis en place des centaines d'écoles coraniques et rendit obligatoire la scolarité des garçons et des filles sans distinction aucune. Tout père de famille refusant d'inscrire son enfant faisait l'objet d'interpellation de la part du grand Conseil. Amadou Hampâté Ba (m.1991) dresse un tableau des matières qui y étaient enseignées :

« Les sciences dites principales comprenaient le Coran, le *tafsīr* ou commentaires du coran, le hadith ou ensemble des traditions relatives aux faits et gestes du Prophète, *tawhid* ou connaissance de Dieu et de ses attributs, *'usul* ou principes du droit canon et le *tassawuf* ou mystique philosophique. Les sciences dites auxiliaires n'étaient enseignées que dans un petit nombre d'écoles ; c'était le *naḥw* ou grammaire, le *ṣarf* ou syntaxe, le *ma'ānī* ou rhétorique, le *bayān* ou éloquence et le *manṭik* ou logique. L'enseignement des filles était assuré par des femmes. Cheick Amadou lui-même dans son école particulière donnait des leçons sur le Coran le matin et sur la vie de Mohammed l'après -midi »³.

Après l'établissement de son régime, il fut soutenu moralement par les oulémas les plus éminents de la région, entre autres cheikh Sīdī Muḥammad (m. 1826), guide spirituel de la Qādiriyya. Nous lisons dans une missive qu'il envoya au commandeur des croyants son soutien absolu :

« Toute insurrection contre cheikh Āmadu est considérée aux yeux de la *ṣarī'a* comme une apostasie, nous sommes tous tenus de l'épauler dans sa mission d'islamisation du pays, et la moindre des choses c'est de le laisser œuvrer et de ne pas obstruer son chemin »⁴

Il reçut également l'aide morale du cheikh Sīdī al-Muḥtār al-Ṣaḡīr ibn cheikh Sīdī Muḥammad (m.1846), grand chef des qādirīs maliens après son père. A ce sujet, il écrit : « Suite aux œuvres réformatrices d'Āmadu en instaurant la tradition du Prophète et en

³ BÂ Amadou Hampate et J. DAGET, *op. cit.*, p.49.

⁴ SĪDĪ Muḥammad, *al-Risāla*, ms., n° 186, I.H.E.R.I.A.B, Tombouctou, fol.1. Traduction personnelle

réprouvant les innovations religieuses, il mérite d'être considéré comme l'un des grands réformateurs dans les Bilād al-Sūdān »⁵.

Nous verrons qu'il consacra son célèbre ouvrage à l'orthodoxie musulmane.

⁵ SĪDĪ al-Muḥtār al-Ṣaġīr, *Naṣīḥa*, ms., n° 178, I.H.E.R.I.A.B, Tombouctou, , fol.1. Traduction personnelle. Voir Annexe A n°4, dans lequel le chef de la Dīna incite ses coreligionnaires à suivre Sīdī al-Muḥtār al-ṣaġīr.

Axe 2. Les œuvres du cheikh Āmadu

Nous avons cherché à cerner toutes les œuvres écrites par **cheikh Āmadu** mais jusqu'à présent il s'est révélé après toutes les investigations et les recherches qu'il rédigea un seul ouvrage et une missive comportant quelques conseils.

1- *Al-iḍṭirār 'ilā Allāh fī ihmād ba'd mā tawaqqad min al-bida' wa hyā' ba'd mā*

indarasa min al-sunan : S'en remettre à Dieu pour éteindre les innovations religieuses et ressusciter les sunnas disparues.⁶

Nous estimons que cet ouvrage consacré entièrement à l'orthodoxie musulmane fut écrit par cheikh Āmadu durant son règne, car il se perfectionna plus tard en sciences religieuses après avoir fondé son régime musulman et approché les grands ulémas de l'époque. Il ne fit pas d'études approfondies, nous l'avons vu, dans sa jeunesse. Mais il sut profiter de son temps, en dépit de ses occupations régaliennes, pour rehausser son niveau intellectuel.

Cet ouvrage, le plus célèbre qu'il rédigea, composé de 16 folios, comporte une introduction et six chapitres. En introduction il n'annonce pas le plan de son ouvrage, ni l'objet des différents chapitres, comme le feront ultérieurement ses élèves dans leurs écrits. Par contre, il mentionne le motif qui le conduisit à rédiger cet ouvrage :

« Lorsque je constatai l'étendue des innovations religieuses et sataniques dans la plupart des villes et villages du Soudan "Mali", à tel point que ces innovations religieuses passaient pour des adorations révélées, "*ibādāt*" j'étais accablé, car j'en connaissais les méfaits drastiques en matière de religion. Le Prophète dit : " Toute innovation religieuse est un égarement". Il dit également : "Suivez-moi et n'innovez pas en matière de religion, car ceux qui vous ont précédé ont péri pour avoir déformé les enseignements de leurs prophètes. Par la suite, ils se sont égarés et ont égaré leurs adeptes." Cette observation amère obligea les ulémas à y remédier en reprouvant et dénonçant toutes les innovations religieuses. Voilà pourquoi je fis d'abord une pieuse consultation "*istiḥāra*" avant de rédiger cet ouvrage. »⁷

L'innovation religieuse, *bida'*, sera donc le fil conducteur des différents chapitres :

Au premier chapitre, l'auteur évoque les *bida'* qui touchaient à l'appel à la prière, *āḍān*. Il dénonce la non observance des critères imposés par la *ṣarī'a* pour le choix d'un muézin, tout en citant les huit critères qui s'imposent à tout musulman faisant office de muézin : être

⁶ AL-MĀSINĪ Āmadu, *Al-iḍṭirār ilā Allāh fī ihmād ba'd mā tawaqqad min al-bida' wa hyā' ba'd mā indarasa min al-sunan*, ms., n°1019, I.H.E.R.I.A.B, Tombouctou, fol.1.

⁷ AL-MĀSINĪ Āmadu, *Al-iḍṭirār ilā Allāh fī ihmād ba'd mā tawaqqad min al-bida' wa hyā' ba'd mā indarasa min al-sunan*, ms., n°1019, I.H.E.R.I.A.B, Tombouctou, fol.1. Traduction personnelle.

musulman, doué de raison, pubère, homme, intègre, instruit, connaissant le temps, et sain d'erreur de langage.

Au deuxième chapitre, le lieu de l'appel à la prière fait l'objet de son étude. Il juge comme *bid'a* l'élévation d'un minaret et rappelle l'interdiction de l'appel à la prière à l'intérieur de la mosquée.

Il consacre le troisième chapitre à la question de la prière, *ṣalāt*, et aux innovations religieuses qui y sont liées. Il cite, entre autres, le fait de reproduire la parole de l'imam en groupe, pour qu'elle soit entendue de ceux qui sont éventuellement en bout du rang de prière, *ṣaff al-ṣalāt*.

Au quatrième chapitre, le plus long, il exhorte les imams à réprouver le *bid'a* qui consiste à élever la voix à la mosquée lors des *dīkr*, *du'a*, lecture coranique ou prière sur le Prophète. Il incite également les imams à empêcher les fidèles de se réserver une place à la mosquée, ou de déplacer quelqu'un à la mosquée. Par ailleurs, le fait de ne pas bien tenir en ordre le rang de prière, d'enterrer les morts dans les mosquées, et de porter des habits longs qui traînent jusqu'à terre, sont autant d'innovations religieuses à éviter, énonce-t-il.

Le cinquième chapitre, évoque la couleur de l'habit qu'il convient d'observer, et l'invocation après la prière. Concernant la première question, il qualifie d'innovation religieuse le fait de porter régulièrement des habits noirs pour prononcer le sermon du vendredi, *ḥuṭbat al-ḡum'a*. Il précise que les hadiths conseillent aux fidèles de porter généralement des habits blancs. Il rajoute que s'abstenir de porter d'autres couleurs n'est pas conseillé, car le Prophète lui-même n'a pas porté que des habits blancs.

Concernant la deuxième question, il estime que faire une invocation collective après la prière est un *bid'a*. Le Prophète et ses compagnons n'ont jamais connu cette forme d'invocation, martèle-t-il. Cette invocation est connue présentement au Mali sous l'appellation « accomplir *fātiḥa* ».

Au sixième et dernier chapitre, il passe en revue diverses autres sortes d'innovations religieuses, entre autres : accomplir la prière des fêtes musulmanes (*'īd al-fiṭr*, et *'īd al-aḏḥā*) à la mosquée sans aucune nécessité, alors que la sunna veut que cette prière se fasse en plein air, hors de la ville autant que possible. De même, il considère comme *bid'a* la présence massive et dense de mosquées dans une seule ville ; de même la prière surérogatoire appelée *raḡā'ib* accomplie de nuit, la moitié du mois *ṣa'bān* et le premier vendredi du mois *raḡab* ; ainsi que le fait d'apporter de l'eau à la mosquée à la fin de la lecture coranique, *ḥatm*, pour ensuite considérer celle-ci comme eau bénie servant à guérir ou à apporter des bonheurs. Toutes ces *bid'a* sont à réprouver, proclame-t-il.

Quelles sources ont-elles été exploitées dans cet ouvrage ? La lecture de cet ouvrage laisse entrevoir deux sources principales, malékites et soufies.

Concernant les sources malékites de son ouvrage, à la première lecture, on s'aperçoit que l'auteur est d'obédience malékite, et se reporte en général dans ses analyses juridiques à l'ouvrage : *al-Madḥal*, un recueil de *fiqh* malékite, écrit par le *faqīh* malékite Muḥammad ibn Muḥammad, connu sous le nom de « Ibn al-Ḥāḡ » (m.1336). Il fait référence également à d'autres ouvrages de *fiqh* comme le célèbre ouvrage d'Ibn Rušd, Avéroès (m.1198) intitulé « *Bidāyat al-muḡtahid wa nihāyat al-muqtaṣid* », et à celui de Ḥalīl (m.1374) appelé « *al-Muḥtaṣar* ». Il se reporte parfois aux ouvrages rédigés par les ulémas hors de son obédience malékite comme *Fatḥ al-Bārī*, l'exégèse de l'ouvrage d'al-Buḥārī rédigée par Ibn Ḥaḡar al-'Asqalānī (m.1448) mais l'ouvrage malékite *al-Madḥal* reste la référence principale de son ouvrage.

Concernant les sources soufies de son ouvrage, le cheikh Āmadu ne cita que deux ouvrages soufis comme références dans son ouvrage :

1- *Qūt al-Qulūb* d'Abū Ṭālib al-Makkī (m.996), un soufi de premier plan. Il ne le cite que trois fois. En premier lieu, il emprunte à ce dernier son discours sur l'ascétisme : « Et figure parmi les innovations religieuses le fait de porter des habits dispendieux, de haute valeur, car la première génération pieuse ne porta jamais de vêtement d'un coût de plus de sept à dix dirham, sauf exception »⁸.

Puis il rappelle l'avis d'al-Makkī sur le port des habits blancs : « Le port de l'habit blanc comporte des avantages religieux, en revanche le port de l'habit noir ne figure pas dans la sunna, et le fait de regarder celui qui le porte ne procure aucune grâce »⁹.

Enfin, il cite al-Makkī à la dernière page de son ouvrage, pour corroborer sa pensée selon laquelle les choses ont empiré avec le temps, donc rien ne sert de se perdre en disputes avec les profanes sur les questions d'innovation religieuse, il faut juste les expliciter : « Le bienfait est devenu mal, et le mal est devenu bienfait, c'est ainsi que la sunna est devenu *bid'a*, et le *bid'a* est devenu sunna »¹⁰. Le deuxième ouvrage soufi auquel il se reporte est celui de Sīdī al-Muḥtār.

⁸ Ms n°1019, op. cit., fol.10. Traduction personnelle.

⁹ Ms n°1019, op. cit., fol. 13. Traduction personnelle.

¹⁰ Ms n°1019, op. cit., fol. 16. Traduction personnelle.

2-*Al-Kawkab al-waqqād* que nous avons étudié,¹¹ rédigé par Sīdī al-Muḥtār al-Kabīr (m.1811) instaurateur de la Qādiriyya au Mali, et fondateur d'al-Muḥtāriyya.

Ce soufi malien n'est cité qu'une seule fois par le cheikh Āmadu. Celui-ci le considère comme le régénérateur des sciences religieuses, *muğaddid*, de son époque, et il lui emprunta des invocations conformes à la sunna qui se lisent après chaque prière obligatoire, *ṣalawāt al-ḥams*¹².

Cet ouvrage rédigé par le fondateur du régime musulman, le cheikh Āmadu, a eu un grand impact sur ses élèves et ultérieurement sur les générations suivantes. Les adeptes du cheik Āmadu, grâce à cette œuvre intellectuelle, semblèrent plus proches de l'orthodoxie musulmane que les autres courants soufis au Mali. De nos jours, les qādirīs qui suivent les pas du cheikh Āmadu ne pratiquent pas leur *dīkr* à voix haute, car ceci, nous l'avons vu, est qualifié de *bid'a* dans l'ouvrage, contrairement à ce que nous observons chez les tiḡānīs, qui hurlent leur invocation, hurlement justifié, nous le verrons, à travers l'ouvrage d' al-Ḥāḡ 'Umar Tal.

Les adeptes du cheik Āmadu ne croient pas non plus, grâce à ce livre, à une eau qui serait bénie, parce qu'elle côtoie un lecteur du Coran ou un prêcheur. Cette croyance véhiculée par les tiḡānī du Mali est devenue aujourd'hui une source de richesse matérielle dont tirent profit les guides spirituels tiḡānīs. Car des quantités d'eau, dite bénie, sont vendues aux adeptes des confréries. Ceci génère une fortune immense pour les guides spirituels.

On peut encore observer l'impact de cet ouvrage dans le fait que les adeptes du cheik Āmadu sont fort réticents à la présence de nombreuses mosquées dans une seule ville. Ils y voient un signe de scission et de discorde dans le rang des musulmans. La prière de *raḡā'ib* qui a été également dénoncée par le cheikh, fut délaissée par beaucoup d'adeptes du cheik Āmadu au Mali.

En revanche, l'une des innovations religieuses, *bid'a*, évoquée par le cheikh Āmadu dans son ouvrage persiste toujours chez les qādirīs du Mali, à savoir : faire une invocation collective, *du'a*, après chacune des cinq prières obligatoires de la journée. Elle est communément appelée au Mali « accomplir *al-fātiḥa* ». Nos enquêtes de terrain ont montré que la plupart d'adeptes du cheik Āmadu continuent à l'accomplir de nos jours.¹³

2 *Naṣīḥat al-ṣayḥ Aḥmad ibn Muḥammad 'amīr al-mu'minīn*

Nous avons également consulté une œuvre du cheikh Āmadu al-Māsinī portant le titre «*Naṣīḥat al-ṣayḥ Aḥmad ibn Muḥammad 'amīr al-mu'minīn* ». Cette œuvre est constituée de 40 folios. Son sujet principal, comme le révèle son nom, est de prodiguer ses conseils à ses

¹¹ *Supra.*, p.86.

¹² Ms n°1019, *op. cit.*, fol. 15.

¹³ Enquêtes à Tombouctou, Mopti, Ségou, et Bamako, en août et juillet 2011.

coreligionnaires. Il y incite notamment à la crainte révérencielle de Dieu et exhorte ses frères à suivre les pas du guide spirituelle Sīdī al-Muḥtār al-Ṣaḡīr (m.1847).¹⁴

Conclusion

Il ressort de cet exposé que le cheik Amadu rédigea un ouvrage intitulé (*Al-iḍṭirār 'ilā Allāh fī iḥmād ba'd mā tawaqqad min al-bida' wa iḥyā' ba'd mā indarasa min al-sunan*) consacré à l'orthodoxie musulmane, et un autre considéré comme une missive vouée aux conseils intitulée : (*Naṣīḥat al-ṣayḥ Aḥmad ibn Muḥammad 'amīr al-mu'minīn*).

Au cours de nos recherches, nous n'avons décelé aucune trace intellectuelle du cheik à part ces deux recueils évoqués. La question qui se pose est de savoir s'il eut d'autres ouvrages ou pas ?

Selon des hypothèses acquises lors de nos entretiens :

Le cheik n'a écrit qu'un seul ouvrage parce qu'il fut occupé par ses fonctions régaliennes.¹⁵

Il est fort probable que le cheik en rédigea d'autre, mais les conflits fratricides détruisant Macina ruina la bibliothèque du cheik.¹⁶

Le cheik mit l'accent sur la construction des citoyens et n'eut pas assez de temps pour se consacrer aux choses intellectuelles.¹⁷

Quoiqu'il en soit le cheik se soucia de propager le savoir souvent par éducation et parfois par écrit.

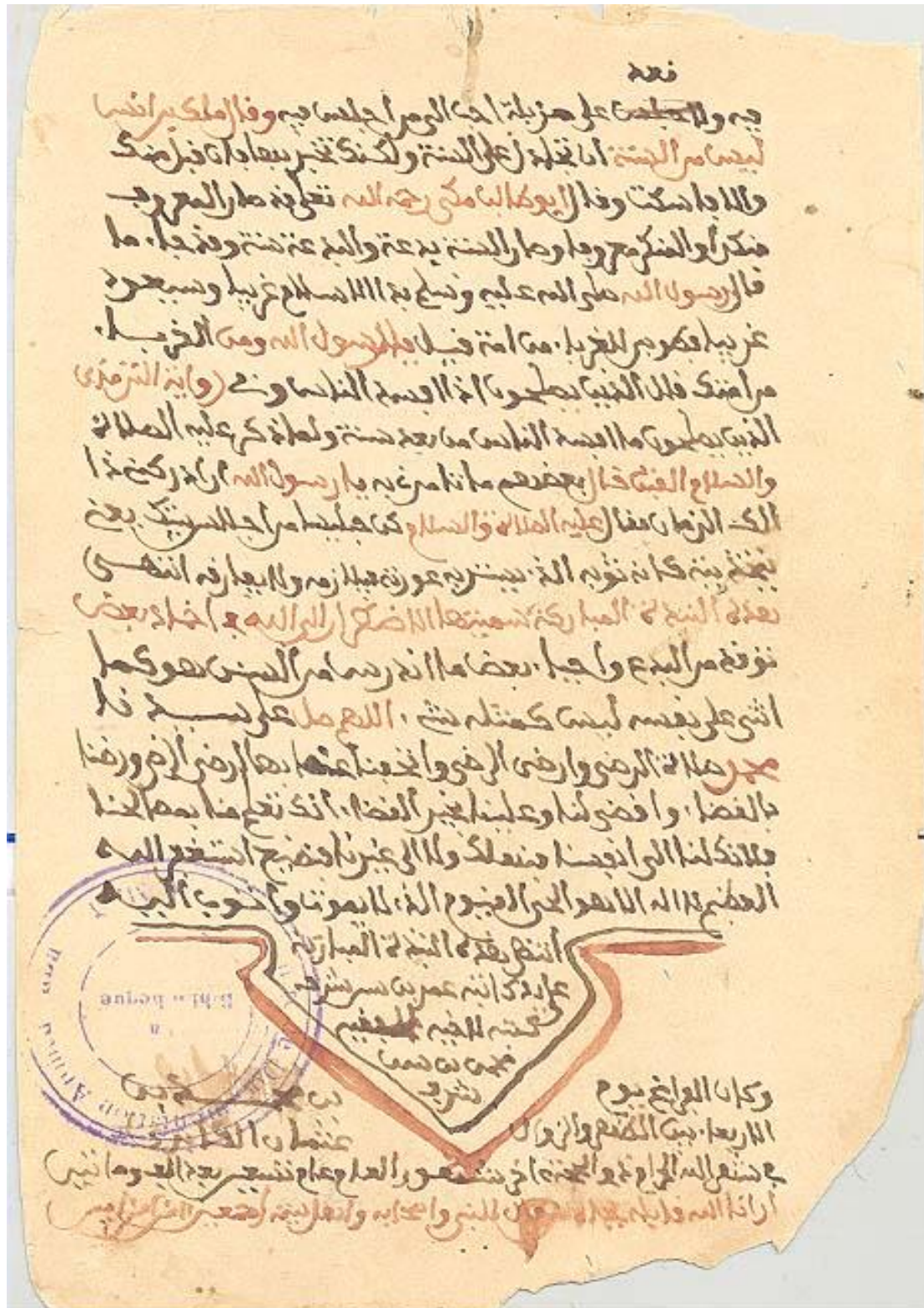
¹⁴ AL-MASINI Āmadu, *Naṣīḥat al-ṣayḥ Aḥmad ibn Muḥammad 'amīr al-mu'minīn*, ms., n°804. I.H.E.R.I.A.B.Tombouctou. ff.1-40.

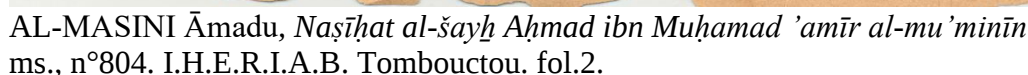
¹⁵ Entretien avec Mobbo Thaykel Mohamad Cissé, un érudit peul à Bamako, le 24/03/2018.

¹⁶ Entretien avec Imam Moctar Bah, un peul originaire du Macina à Bamako, le 30/03/2018.

¹⁷ Entretien avec Bara Bocoum et Cheik Bocoum, originaires du Macina à Bamako, le 24/03/2018.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ وَحَمْدُ اللَّهِ عَلَى سَائِرِ
 وَعَلَى الْوَحْدَةِ وَتَسْلِيمًا
 قَالَ الْحَشِيقُ الْغَفِيرُ إِلَى اللَّهِ الْعَنِي أَحَدِيكُمْ
 مِنْ أَهْلِ تَكْرِيبِ سَعْيَةٍ غَيْرِ اللَّهِ لَهُ وَلِوَالِدَيْهِ
 وَالْأَشْيَاقَةِ وَالْجَمِيعِ أَمَّةُ الْأَجَانَةِ أَمْسَى
 اللَّهُمَّ لَكَ الْحَمْدُ كَمَا أَنَّكَ بَطَلٌ عَلَى مُحَمَّدٍ
 كَمَا هُوَ أَعْلَى وَأَعْلَى مَا أَتَى أَعْلَى فَانْزِلْ أَهْلَ
 الْبَقْوَى وَأَهْلَ الْخَيْرِ **وَبَعْدُ** لَمَّا رَأَيْتَ بَعْضَ
 الْبِدْعِ الشَّيْكَانِيَةِ أَوِ الْقَبِيلَةِ اسْتَشْفَعْتُ بِأَحَدِ
 السُّودَانِ بِهِ وَيَجْعَلُ وَقَدْ تَقَرَّرَتْ عِبَادَةُ
 ضَاوِي دُرِّي بِهَا لَمَّا عَلِمْتُ أَنَّهَا الْأَفْوَاجُ مِنْ
 شَتَّى الْبِدْعِ وَيُجْعَلُ مِنْ شَتَّى مَعَادٍ **قَوْلُهُ**
عَلَيْهِ السَّلَامُ وَالشَّلَامُ وَعَلَيْهِ سَلَامٌ خَالِدٌ **قَوْلُهُ**
 انْتَعُوا وَالْمَنِيَّةُ عَوَاوَانًا هَلْ مِنْكُمْ فَبَدَأَ
 بِمَا أَتَتْ عَوَاوَانُ يَنْصَرُّونَ كَوَاكِبُ أَنْبَاءِ يَنْصَرُّ
 فَظَلُّوا وَأَخْلَوْا **قَوْلُهُ** أَمَّا مَا جَاءَ بِهِ مِنْ دَفْعِ
 فَتَحَ عَلَى الْأَسْلَاحِ فَتَحَ **قَوْلُهُ** مِنْ مَشَى إِلَى مَا جَاءَ
 بِهِ مِنْ لِيُفَرِّقَ بَيْنَهُمَا عَلَى هَذَا الْأَسْلَاحِ **قَوْلُهُ**
 مَا أَغْنَى عَنْهُ مَا جَاءَ بِهِ مِنْ نَفْخِ الْوَالِدِ مَلَأَ اللَّهُ قُلُوبَهُ
 أَمَّا وَأَيُّهَا مَنْ أَنْتُمْ مَا جَاءَ بِهِ مِنْ رُوحِ اللَّهِ مَا تَدْرِي
 دُرِّي وَمَنْ يَسْلَمُ عَلَى مَا جَاءَ بِهِ مِنْ أَوْفَعِ الْبُخْرَى
 أَوْ اسْتَقْبَلَهُ بِمَا يَسْرُوقُهُ اسْتَجَبَ بِمَا أَنْزَلَ عَلَى مُحَمَّدٍ





Bibliographie

I - Manuscrits

- 1- SĪDĪ Muḥammad, al-Risāla , ms., n° 186, I.H.E.R.I.A.B, Tombouctou, fol.1.
Traduction personnelle
 - 2- SĪDĪ al-Muḥtār al-Ṣaḡīr, Naṣīḥa, ms., n° 178, I.H.E.R.I.A.B, Tombouctou, , fol.1.
Traduction personnelle
- AL-MĀSINĪ Āmadu, Al-iḍṭirār ilā Allāh fī iḥmād ba'd mā tawaqqad min al-bida' wa ḥyā' ba'd mā indarasa min al-sunan, ms., n°1019, I.H.E.R.I.A.B, Tombouctou
- AL-MASINI Āmadu, Naṣīḥat al-ṣayḥ Aḥmad ibn Muḥamad 'amīr al-mu'minīn, ms., n°804. I.H.E.R.I.A.B.Tombouctou. ff.1-40

II - Ouvrages

- BÂ Amadou Hampate et J. DAGET, L'Empire peul du Macina, Paris, éd. Mouton et Colaye,
1962
- Bintou SANANKOUA, *Un empire peul au XIXème siècle: la Diina du Maasina*, Paris, éd. Karthala,
1990

III - Entretiens

- Entretien avec Mobbo Thaykel Mohamad Cissé, un érudit peul à Bamako, le 24/03/2018.
Entretien avec Imam Moctar Bah, un peul originaire du Macina à Bamako, le 30/03/2018.
Entretien avec Bara Bocoum et Cheik Bocoum, originaires du Macina à Bamako, le 24/03/2018.